

# POUR BIEN TRIER

Une tonne de déchets bien triée revient six fois moins cher à traiter qu'une tonne de déchets non recyclables.

72 % des emballages que vous apportez sont recyclés dans les Vosges.

Voilà pourquoi bien trier est primordial.

**Pot de yaourt,  
pot de crème,  
barquette en  
plastique et  
polystyrène :  
non recyclables**

Ils sont impérativement à jeter avec les ordures ménagères.

Pour les déchets en plastique, seuls les bouteilles et flacons sont recyclables.

Merci pour votre geste de tri !



**non recyclables**  
bac à ordures ménagères



Trier en respectant les consignes diffusées permet de :

- préserver les ressources naturelles
- agir sur votre facture de redevance incitative des Ordures Ménagères
- favoriser l'économie et les emplois locaux